

Hôtel de Ville - Enquête de satisfaction 2025

Enquête de satisfaction auprès des usagers de l'hôtel de Ville de Libourne
Année 2025

I / Votre visite

GLOBALEMENT, ÊTES-VOUS SATISFAIT DE L'ACCUEIL QUI VOUS A ÉTÉ RÉSERVÉ ?

- Oui
 Non

1 - QUEL EST L'OBJET DE VOTRE VISITE ? (obligatoire)

1. Orientation
 2. Demande de renseignements
 3. Rendez-vous avec M. le Maire
 4. Titres d'identité
 5. Listes électorales
 6. Délivrances actes divers
 7. Déclarations État Civil (actes d'état civil, recensement jeunes, attestations de vie maritale, certificats divers, légalisation de signature etc.)
 8. PACS
 9. Retrait poches

2 A – CONNAISSIEZ-VOUS LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AVANT VOTRE VISITE ? (obligatoire)

- Oui
 Non

SI OUI, DE QUELLE MANIÈRE ?

- En téléphonant en mairie
 En consultant le site de la ville
 En regardant les panneaux affichages horaires
 Autre

2 B - PRÉFÉRERIEZ-VOUS UNE OUVERTURE À D'AUTRES HORAIRES, LESQUELS ? (1 CHOIX) :

- En journée continue
 Le samedi matin
 Après 17h
 Autre

3 – CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE ET AUX DIFFÉRENTS ÉTAGES DU BÂTIMENT, ÊTES-VOUS ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait

4 - CONCERNANT LA PROPRETÉ DES LOCAUX, VOUS ÊTES PLUTÔT ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait



HOTEL DE VILLE

42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h